



CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2011

L'an deux mille onze, le 28 novembre, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Nonglard, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. Eric LABAZ, Maire.

Présents : Ginette VIVIAN, Milène BOURNAY, Bénédicte VIVIAN, Eric LABAZ, Jean-François BOCQUET, Christophe GUITTON, Olivier VORMS, Luc ROSSET, François FOSSOUX.

Secrétaire de séance : Christophe GUITTON

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Monsieur le Maire demande aux élus d'accepter de modifier l'ordre du jour afin :

- d'ajouter une délibération supplémentaire en complément de celle prévue à l'ordre du jour
- de présenter le tableau des subventions 2011 versées aux associations après délibération.

Les élus acceptent ces 2 modifications.

1- Approbation du procès-verbal du CM du 31 octobre 2011

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2- Délibérations

2011-53 : décision d'approbation du résultat de l'enquête publique concernant le redressement, l'élargissement et la fixation de la largeur sur toute la longueur de la route du Julliard.

Monsieur le Maire donne lecture du rapport du commissaire enquêteur, M. Jacky DECOOL, et cite ses conclusions motivées rendues le 10 novembre :

Considérant :

Qu'une majorité notable des riverains concernés s'est prononcée favorablement sur un redressement, un alignement et une fixation de la voie communale dite route du Julliard à Nonglard

Que ce projet n'apparaît pas comme contestable sur le fond puisqu'il va dans l'intérêt même des riverains et usagers

Qu'il s'inscrit totalement dans les perspectives de dépenses annoncées par la commune

M. DECOOL donne un avis favorable à la fixation de la largeur, l'élargissement et au redressement de la route du Julliard, voie communale n°201.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

2011-54 : décision d'approbation du résultat de l'enquête publique concernant le redressement, l'élargissement et la fixation de la largeur sur toute la longueur du chemin des Savus

Comme pour la délibération 2011-53, Monsieur le Maire donne lecture du rapport du commissaire enquêteur, M. Jacky DECOOL, et cite ses conclusions motivées rendues le 10 novembre :

Le projet de fixation, d'élargissement et de redressement de la voie communale dite chemin des Savus n'a reçu que 2 avis négatifs qui ne portent que sur l'agrandissement de la voie publique.

Il apparaît indispensable pourtant de répondre à l'objet même de l'enquête soit la fixation, l'élargissement, le redressement de la voie communale. L'un de ces objets ne va pas sans les 2 autres. La mise en conformité de cette opération se fera dans le respect du PLU traitant notamment du stationnement des véhicules.

M. DECOOL recommande à l'Autorité Municipale de trouver la solution la plus adaptée et émet un avis favorable pour l'ensemble du projet relatif au chemin des Savus.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

3- **Choix des subventions 2011 accordées aux associations**

Allocations versées sur le budget général (total 3151,60€)

Associations de la commune

Bibliothèque	978,00 €	
Association des Anciens Combattants (AFN)	170,00 €	
Coopérative scolaire (école de Nonglard)	160,00 €	
APE - P'tits Loups	1 150,00 €	

Associations extérieures

Association Sportive de Sillingy (foot)	125,00 €	(5 jeunes)
Comité des Eleveurs (foire de La Bathie)	113,60 €	
Foyer socioculturel du collège de Poisy	140,00 €	
Prévention Routière	65,00 €	
Ecole de Musique de Poisy	100,00 €	(4 jeunes)
Amicale des Pompiers, Sillingy	100,00 €	
Fédération sportive Val des Usse	50,00 €	(2 jeunes)

Allocations versées sur le budget CCAS (total 1574,26€)

AFM - Mucoviscidose (Virades de l'Espoir)	100,00€	
ADMR Petites Usse et Fier (convention)	718,83 €	
ADMR Petites Usse et Fier (subv. additionnelle)	425,43 €	
Mission Locale Jeunes	280,00 €	(4 jeunes)
Association des Paralysés de France (74)	50,00 €	
Montant total des subventions	4 725,86 €	

4- **Rapports des commissions communales**

Commission Voirie/Bâtiments (rapporteur J.F. Bocquet)

Les travaux étudiés par la commission lors de la réunion du 10 octobre sont terminés: peinture des boiserie extérieures de la mairie, réparation des grilles d'évacuation d'eaux pluviales et de ruissellement de la place Verdun, rampe d'accès à la garderie et à la salle des fêtes. Des travaux d'entretien et de maçonnerie dans les cours de l'école sont prévus (des devis sont en attente). Leur réalisation se fera pendant les vacances scolaires.

Le dossier de consultation d'appel d'offres public, pour un maître d'œuvre concernant les travaux du cheminement prioritaire sera très prochainement visible sur le site de la commune. Les travaux concernant l'enfouissement de la ligne moyenne tension venant de Vaulx, confiés à l'entreprise Cecon, sont en cours de réalisation. Sur ce tronçon seront implantés des lampadaires en cohérence avec ceux de l'éclairage public et du lotissement du Carré de l'habitat. A terme, dans ce secteur, les fils d'alimentation aériens (moyenne et basse tension) seront supprimés pour offrir une vue plus agréable.

Les dossiers concernant le parking derrière la Salle des Fêtes confiés au bureau d'étude Longeray, sont en cours de préparation pour validation avec la commission Travaux.

La route de Sillingy, le long de la montagne, sera limitée au niveau de la vitesse. Etant données les consignes de salage raisonné, les usagers auront l'obligation de respecter la signalisation.

Ecole

Le 7 novembre, une réunion avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) a permis de faire un premier constat, voir un état des lieux des équipements scolaires de la commune. Suite à l'étude de faisabilité de l'extension de l'école précédemment réalisée par l'ATESAT (Assistance Technique Et de Solidarité de l'Aménagement du Territoire), le CAUE nous aidera dans les différentes phases préalables à la réalisation du projet. Une réflexion doit s'engager assez rapidement pour une extension future de l'école et des annexes (cantine, garderie, bibliothèque, bureaux). Un comité de pilotage, comprenant les instances concernées par ce projet, va être mis en place.

Plan de mise en accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics (APAVE)

La législation demande aux communes de mettre en place des aménagements pour accès aux bâtiments communaux ou équipements recevant du public (ERP). En lien avec la commission du handicap de la CCFU, des actions communes se mettent en place. Un chargé de mission à la CCFU a apporté son aide pour la réalisation de plans des différents cheminements prioritaires et la reproduction de cartes exploitables par les membres de la commission. Une réunion est programmée le 8 décembre pour les exploiter.

Commission Urbanisme (rapporteur C. Guitton)

Un permis de construire est à l'étude depuis septembre à la Direction Départementale de l'Équipement ainsi que 3 Déclarations Préalables de Travaux qui n'ont pas été traitées dans les délais et feront donc l'objet d'un accord tacite.

Ce phénomène de délai non respecté par la DDET pose problème surtout lorsque les dossiers transmis par la mairie ont fait l'objet de remarques importantes. Monsieur Guitton propose donc de leur envoyer un courrier pour demander au responsable traitant les dossiers de Nonglard, des explications sur ce retard récurrent de l'administration.

Commission Vie Locale (rapporteurs O. Vorms/M. Bournay)

Le 11 novembre, les élus de la commune, Monsieur JEANTET, Conseiller Général, de Messieurs Pierre BRUYERE et Henri CARELLI, maires de Poisy et Lovagny et les représentants de l'AFN ont célébré la **Cérémonie du Souvenir** devant le Monument aux Morts. La présence de nombreux habitants de la commune et des enfants de la « classe des grands » de l'école, qui ont interprété La Marseillaise, a été vivement appréciée.

Cantine-Garderie : Annick GOLLIET ayant eu un accident de scooteur, Denise MOREL était volontaire pour assurer le remplacement. La municipalité l'a donc engagée avec un contrat à durée déterminée qui lui permettait d'effectuer les remplacements à la cantine et à la garderie en toute légalité. Malheureusement Denise MOREL est tombée quelques jours après et s'est cassé le bras. Dans l'urgence, Marie-Claire PARENT et quelques élus ont assuré les premières permanences et un appel a été fait aux parents pour aider sur la base du volontariat. Nous apprécions la solidarité des parents qui ont répondu favorablement et nous les en remercions vivement. Parallèlement, Madame Anne-Marie VIVIANI a accepté de venir conseiller et aider Janick LABAZ qui a été recrutée en Contrat à Durée Déterminée pour assurer la cantine. Toutes les mesures nécessaires ont donc été mises en place jusqu'aux vacances scolaires de Noël. Un pot de remerciement aura lieu en mairie le 15 décembre pour l'ensemble des bénévoles.

Consultations de marchés (appels d'offres)

Pour pouvoir passer les appels d'offres en mettant l'accent sur la publicité qui assure la pleine concurrence, la municipalité a adhéré à un service qui lui permet de les mettre en ligne sur une plateforme dédiée. Une formation a été donnée à la secrétaire de mairie et à un élu. Une nouvelle consultation sera mise prochainement en ligne et sera visible sur le site Internet de la mairie.

DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)

Ce document explique les risques auxquels la commune pourrait être confrontée et comment faire face dans ce type de situation. Il a été élaboré en novembre 2011 à l'attention de la population et il est en cours de finalisation. Ce document reprend la définition des risques et donne les consignes de sécurité à appliquer par la population. Vous trouverez avec les comptes-rendus des Conseils une fiche synthétique de 2 pages résumant les consignes à observer par la population.

Pour information, le Directeur de l'école communale a préparé en parallèle un **Plan Particulier de Mise en Sécurité** (PPMS) pour organiser une procédure de mise en sécurité des enfants en cas de catastrophe naturelle. Les enfants ont été sensibilisés aux conduites à tenir. Les parents en ont été informés par le biais de leurs représentants.

Le CCAS de Nonglard a adhéré à l'Union Nationale des CCAS qui concerne désormais 44 millions habitants.

La semaine dernière lors du Congrès des Maires à Paris, la commune de Nonglard a été mise à l'honneur, lors d'une petite cérémonie. Grâce à son adhésion, le seuil des 44 millions de personnes concernées a été franchi.

L'Union Départementale des CCAS organise une assemblée générale constitutive, le vendredi 9 décembre.

La cérémonie des vœux du Maire et du Conseil Municipal aux habitants de Nonglard se déroulera le samedi 14 janvier à 19h00 à la salle des fêtes.

Une permanence pour les inscriptions sur la liste électorale de Nonglard aura lieu le samedi 31 décembre 2011 de 10h00 à 12h00 en mairie.

A noter qu'une récente circulaire de la Préfecture nous informe que les personnes pacées devront présenter chacune un justificatif de domicile à leur nom propre.

5 – Divers

La Communauté de Communes Fier et Usses en charge de la collecte des déchets ménagers nous informe qu'il n'y aura aucun changement pour le ramassage des ordures en 2012.

Le mercredi reste le jour de collecte pour Nonglard et même le **mercredi 15 août (férié)** ce ramassage sera assuré.

Fin de la réunion à 23h00